

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation
15/11/2024

Date d'affichage
15/11/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..I./..

et publication du :

..I./..

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain

Procuration(s) :

Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à Mme RANTIERE Charlène, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BERNARD Anita

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RANTIERE Charlène

Numéro interne de l'acte : D24_11_24

Objet : DIVERS

Remboursement de frais

Monsieur le Maire, intéressé à l'affaire se retire. Nathalie DUBIN, adjointe, prend la présidence de l'assemblée.

Elle indique que Monsieur le Maire a avancé les frais pour sa participation au congrès des Maires du 19 novembre au 21 novembre 2024.

Ces frais sont d'un montant de 125,60 € pour l'achat de billets de train.

Nathalie DUBIN propose au conseil de rembourser cette somme à Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés, approuve les propositions de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Charlène RANTIERE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

